



## Pression eau chaude/ inaction du syndic & métropole

Par Hyvaa, le 03/12/2015 à 08:43

Bonjour,

J'interviens pour la première fois sur ce forum et je tiens d'abord à remercier les bénévoles et membres pour les réponses fort utiles aux problématiques juridiques parfois brumeuses.

Voici mon problème:

Je suis propriétaire d'un appartement dans un immeuble de 9 étages à Nantes. Je me situe au 8ème étage.

- Depuis l'hiver dernier, manque de pression d'eau chaude généralisé dans mon immeuble mais impactant beaucoup plus les étages élevés. Me concernant je n'ai parfois pas du tout d'eau chaude aux heures de "pointe".
- Pas de problème concernant l'eau froide. (l'eau chaude est poussée par l'eau froide à partir du ballon, de ce que j'ai compris).
- Après plusieurs sollicitations auprès du représentant du syndicat et du syndic, une étude est réalisée par un chauffagiste en mars 2015. Verdict: manque de pression, récent, potentiellement dû à la croissance immobilière du quartier (augmentation du nombre d'utilisateurs).
- > La pression de l'eau fournie par Nantes Métropole est insuffisante (3,68 bars). Une lettre recommandée leur a été envoyée sans résultats.
- > Une étude a été commandée par le syndic, voté lors de la dernière AG, afin d'évaluer la potentielle installation d'un surpresseur. Mais devant le coût potentiel de l'installation et la cause du problème (pression du réseau), le représentant du syndicat m'a expliqué qu'ils ne privilégiaient pas cette solution.

=> Sauf que je n'ai régulièrement pas d'eau chaude au 8ème étage depuis 2 hivers. Mes divers sollicitations personnelles du Syndic sont sans réponses.

=> Quels sont mes leviers pour faire évoluer la situation?

- Faire venir un expert à titre personnel?
- Mettre en demeure le syndic de réaliser les actions/pressions nécessaires auprès de Nantes métropole?
- Ne plus régler les charges afférentes à l'eau chaude (ce service ne m'est plus fourni convenablement)?

Merci par avance pour avoir lu ce laïus et grand merci pour les potentielles aides et réponses.

Cordialement

hyvaa